

Séance du 11 Février 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 04 Février 2014

Nombre de Conseillers : - en exercice 8 - présents 7 - votants 7

L'an deux mil quatorze, le 11 février à 20h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Brigitte HANSE, Maire.

Etaient présents : HANSE Brigitte, COTTON Claude, DEVITERNE Hugues, PRUDENT Sandra, PUJOL Jacques, GIRARDIN François, HERMAND Hubert.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : SIVRET Odette

Monsieur Hugues DEVITERNE a été élu secrétaire.

Objet : Institution de la déclaration préalable pour l'édification d'une clôture

Vu l'article R421-12 d) du code de l'Urbanisme

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 11 février 2014

CONSIDERANT qu'il est dans l'intérêt de la commune de soumettre à déclaration préalable l'édification d'une clôture sur l'ensemble de la commune

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE de soumettre à déclaration préalable l'édification d'une clôture sur l'ensemble de la commune

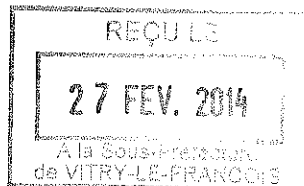
La présente délibération prendra effet lorsque les mesures de publicité auront été effectuées :

- Affichage en mairie

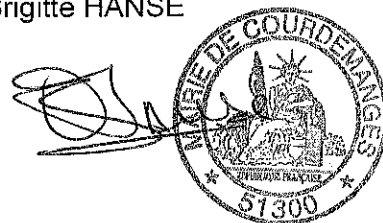
Une copie de cette délibération sera transmise à :

- Au Directeur de la Direction Départemental des Territoires

Pour copie conforme certifiée.



Le Maire,
Brigitte HANSE



Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Vitry-le-François au titre du contrôle de la légalité.

